

Ordre du jour

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le jeudi 24 septembre 2026, à 19 h

Chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55, Rue Moïse-Verret

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Audrey Boulianne	Présidente
■ Marianne Métivier	Vice-présidente
■ Denis Demers	Secrétaire
■ Mostafa Oubellouch	Trésorier
■ Alba Giroux	Administratrice
■ Marie-Claude Martel	Administratrice (arrivée 19 h 30)
■ Camille Boivin-Mathieu	Administratrice

Absences

■ Jean-François Verret	Administrateur
------------------------	----------------

Autres présences

■ Raphaël Lebaillly	Conseiller du district des Monts
■ Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
■ Marie-Jo Bégin Létourneau	Candidate à la cooptation
■ Michel Lagacé	Biologiste

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatre personnes participent à l'assemblée.



Ordre du jour

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le jeudi 24 septembre 2026, à 19 h

Chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55, Rue Moïse-Verret

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Cooptation d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration du conseil de quartier	19 h 05
4. Présentation d'un projet de comptoir alimentaire pour le nord de Québec situé dans le quartier d'Orsainville	19 h 10
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2026 ■ 5.1 Suivi respectif	19 h 30
6. Dossiers du conseil de quartier ■ 6.1 Projet d'initiative en faveur de la biodiversité (suivi) ■ 6.2 Suivi des résolutions du CQ ■ 6.3 Objectifs prioritaires pour le CQ	19 h 40
7. Période d'information du conseiller municipal	20 h 20
8. Période de questions et commentaires du public	20 h 30
9. Correspondance et trésorerie ■ 9.1 État des revenus et dépenses	20 h 45
10. Divers	20 h 50
11. Levée de l'assemblée	21 h 05



1. Ouverture de l'assemblée

Audrey Boulianne ouvre l'assemblée à 19h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Audrey Boulianne fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande si d'autres sujets doivent être ajoutés. Audrey Boulianne propose de devancer la période de questions et commentaires des citoyens après le point 4.

Résolution CQNDL-26-CA-31

Sur proposition d'Audrey Boulianne, appuyée par Marianne Métivier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. Cooptation d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration du conseil de quartier

Ernesto Salvador Cobos a reçu et validé la candidature de Marie-Jo Bégin Létourneau. La candidate se présente et partage ses intérêts à rejoindre le Conseil.

À l'unanimité, le Conseil accueille Marie-Jo Bégin Létourneau au sein du Conseil de quartier NDL.

Le Conseil compte maintenant neuf administratrices et administrateurs.

4. Présentation d'un projet de comptoir alimentaire pour le nord de Québec situé dans le quartier d'Orsainville

Audrey Boulianne introduit Michel Lagacé qui vient présenter le projet de comptoir alimentaire dans le quartier Orsainville.

Michel Lagacé, résident de Charlesbourg et biologiste, débute avec une mise en contexte du projet. Il débute avec la définition de la sécurité et de l'insécurité alimentaire et les différents niveaux de celle-ci, les types de services d'aide alimentaire (colis, boîtes de dépannage, cuisines



collectives, popote roulante, jardins collectifs, etc.) et le chemin poursuivi par les denrées. À l'aide d'un support visuel, il explique que différents facteurs (hausse du coût du panier d'épicerie, des loyers, de l'essence, etc.) ont fait augmenter drastiquement les demandes d'aide alimentaire; toutefois, il y a eu peu de changements dans les services d'aide alimentaire à Charlesbourg.

Il propose de créer un carrefour permanent et adapté pour des services et des activités pour les organismes d'aide alimentaire basé au 9155 avenue du Zoo, qui desservirait Orsainville et NDL, voire Saint-Émile. Il présente les installations du local (une ancienne cuisine des animaux du jardin zoologique) qui contiennent des frigos, une cuisine, beaucoup de rangement et des débarcadères). Ce local appartient à la Ville, mais elle ne l'utilise que pour stocker du matériel. Raphaël Lebailly explique qu'il est en négociations avec le service des infrastructures pour trouver une solution quant à l'occupation du local.

Le site se trouve également près du parc des Moulins et de forêts nourricières et pourrait permettre de développer de nouveaux fournisseurs et un nouveau réseau de bénévoles.

Il poursuit avec les étapes du développement du projet, qui est appuyé par le conseiller Raphaël Lebailly et quelques organismes tels que Charlesbourg Communauté solidaire, Moisson Québec, Club Lions, Chevaliers de Colomb, etc. Michel Lagacé est actuellement en démarchage d'un organisme existant (ou de la fondation d'un OBNL) pour porter le projet.

Marianne Métivier résume la présentation de Charlesbourg Communauté solidaire sur les frigos partage d'Orsainville et de Saint-Rodrigue que le Conseil de quartier avait accueillie.

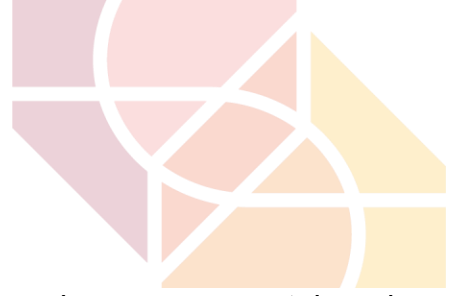
Michel Lagacé demande maintenant l'appui du Conseil envers ce projet et les invite à rechercher un organisme porteur.

RÉSOLUTION CQNDL-26-CA-32

Attendu les besoins alimentaires actuels et en croissance des personnes en situation de précarité dans le quartier de Notre-Dame-des-Laurentides et au Nord de Québec;

Attendu que les services d'aide alimentaire desservant présentement le Nord de Québec sont soit saturés, éloignés de leurs usagers, dans des locaux temporaires ou destinés à des clientèles spécifiques;

Attendu que les Conseils de quartier ont dans leur mission de fournir à la Ville de Québec des conseils sur la qualité de vie des citoyens de leurs quartiers et concernant l'aménagement des propriétés municipales;



Attendu que la Ville de Québec encourage le déploiement de services communautaires dans ses quartiers;

Sur proposition de Marianne Métivier, appuyée par Marie-Jo Bégin Létourneau, il est résolu que le Conseil de quartier NDL déclare:

- Appuyer le projet de développement d'un comptoir d'aide alimentaire dans le Nord de Québec;
- Transmettre à la Ville de Québec son appui à ce développement et que la Ville rende disponible à cette fin son bâtiment du 9155 avenue du Zoo et le loue à un OSBL pour y opérer un carrefour d'aide alimentaire.

Adoptée à l'unanimité

5. Période de questions et commentaires du public

Des citoyennes viennent partager leur désarroi face au retrait de l'autobus 34 dans le secteur de la rue Léo T. Julien, car entre autres, les jeunes du secteur ne peuvent plus se rendre à l'école ou aux cégeps en autobus et ils ne peuvent prendre le service Flexibus à chaque jour. Certains parents ont dû acheter des voitures à leurs enfants, sachant l'impact sur les coûts, la congestion routière et l'environnement.

De même, des adultes ayant fait le choix du transport en commun doivent dorénavant faire l'achat d'un véhicule. Ce qui va à l'encontre du plan de développement de mobilité durable de la Ville. Les plaignantes souhaitent qu'il y ait au moins un service d'autobus aux heures de pointe le matin et le soir.

De plus, le service Flexibus connaît des ratés quant à la disponibilité et la fiabilité des véhicules et des conducteurs. Le service d'autobus qui circulait dans la MRC de la Jacques-Cartier a également été aboli.

Les citoyennes souhaitent attirer l'attention du Conseil et des représentants de la Ville sur le manque de service de transport en commun dans leur secteur.

Raphaël Lebailly répond que la demande pour un financement afin d'améliorer les services dans le secteur fait partie de ses demandes répétées à la Ville et aux paliers supérieurs.

Marianne Métivier suggère que le Conseil écrive au RTC et aux candidats à l'élection provinciale pour soutenir la demande des citoyennes pour demander un service adéquat suite au retrait de l'autobus 34 dans une partie du quartier NDL.



RÉSOLUTION CQNDL-26-CA-33

Considérant que, suite à l'abolition du parcours de l'autobus #34 sur le Boulevard du Lac ainsi que sur les rues Léo-T,-Julien et de Champéry, les citoyens de ce secteur du quartier de Notre-Dame-des-Laurentides ne peuvent compter que sur le service de transport à la demande Flexibus;

Considérant que les expériences des citoyens de ce secteur avec le Flexibus ne sont pas à la hauteur de la description de ce service relativement, entre autres, au délai entre une demande de service et l'arrivée

Considérant que le manque de fiabilité du Flexibus a un impact important sur les usagers de ce secteur qui doivent se rendre au travail, à l'école ou à un rendez-vous;

Considérant que les citoyens de ce secteur méritent de pouvoir compter sur un service de transport en commun prévisible et fiable;

Sur proposition de Marianne Métivier, appuyée par Audrey Boulianne, il est résolu que le Conseil de quartier NDL demande au RTC d'élaborer des solutions innovantes pour améliorer l'accessibilité à un service de transport en commun prévisible et fiable des citoyens du Boulevard du Lac ainsi que sur les rues Léo-T,-Julien et de Champéry, telle un Flexibus à heure et lieu fixes aux heures de pointe et sur demande aux autres périodes de la journée, ou toute autre combinaison qui favoriserait une meilleure intégration des changements récents apportés aux services dans le secteur nord de Charlesbourg, ainsi que de transmettre ces informations aux candidats aux élections provinciales de la circonscription dans laquelle est située ce secteur du quartier.

Adoptée à l'unanimité

6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2026

Audrey Boulianne demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQNDL-26-CA-34

Sur proposition de Audrey Boulianne, appuyée par Mostafa Oubellouch, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance de juin tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.1 Suivi respectif



Murs légaux au parc Bon-Pasteur

Concernant le projet des murs légaux du parc Bon Pasteur présenté par le personnel de la Ville le 18 juin dernier, Ernesto Salvador Cobos informe que le fournisseur a pris du retard, ce qui fait que les murs ne sont toujours pas accessibles. Selon l'équipe de la Ville responsable du plein air, le nouvel échancier prévoit que les murs seront prêts d'ici la fin septembre.

Réponse de la Ville – vitesse sur la rue Pierre-Verret

Ernesto Salvador Cobos mentionne que les analyses de vitesse se dérouleront à l'automne, après la fin des travaux dans le secteur.

7. Dossiers du Conseil de quartier

7.1 Projet d'initiative en faveur de la biodiversité

Marie-Claude Martel et Denis Demers sont allés à l'activité de plantation, qui s'est tenue le 21 juillet dernier.

Marie-Claude Martel fait part que quatre ilots de végétaux ont été installés.

Le Conseil procèdera à une reddition de comptes pour le projet.

7.2 Suivi des résolutions du CQ

Audrey Boulianne a procédé à la création d'un tableau avec l'ensemble des résolutions des deux dernières années (excluant celles concernant le fonctionnement régulier d'une assemblée) qu'elle déposera dans le *Google Drive* du Conseil.

7.3 Objectifs prioritaires pour le CQ

Audrey Boulianne suggère aux membres de se donner des objectifs pour mieux guider le Conseil dans la gestion de ses projets et dans la représentation de ses citoyens auprès de la Ville. Ernesto Salvador Cobos ajoute que la Ville propose aux Conseils de quartier un programme et une subvention pour sonder les besoins des citoyens et mettre à jour un plan d'action.

Les membres réfléchiront à différents moyens d'établir ces objectifs.



8. Période d'information du conseiller municipal

Raphaël Lebailly partage quelques points d'information :

- Les travaux sur Henri-Bourassa et Pierre-Verret devraient durer jusqu'au 23 octobre;
- Les travaux généraux au Parc Bon-Pasteur sont dans les temps, à l'exception du mur de graffitis qui a connu un enjeu avec un fournisseur;
- Il invite les citoyens à venir à sa rencontre annuelle de conseiller le 7 octobre prochain.

9. Correspondance et trésorerie

Correspondance

Ernesto Salvador Cobos mentionne que le Conseil a reçu un courriel d'une chercheuse à propos de l'eau potable et l'information à propos du programme de subvention pour mobiliser en sécurité routière.

Audrey Boulianne fait part que le Conseil a également reçu une invitation pour la consultation publique en agroalimentaire de la Ville de même qu'une invitation pour un parcours de formation en gouvernance des Conseils de quartier.

9.1 État des revenus et dépenses - Trésorerie

Mostafa Oubellouch confirme que les accès pour la gestion du compte bancaire ont été obtenus. Il rapporte que le solde actuel du compte est de 1124,82\$.

Il procédera à la mise à jour des accès au compte bancaire.

RÉSOLUTION CQNDL-26-CA-35

Sur proposition de Marie-Claude Martel, appuyée par Marianne Métivier, il est résolu de verser 125 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

Autorisation des dépenses

Il n'y a pas d'intervention.



10. Divers

Activité de reconnaissance aux bénévoles de la Ville

Ernesto Salvador Cobos rappelle aux membres qu'ils ont reçu l'invitation de la Ville concernant l'activité de reconnaissance proposée pour cet automne.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 25.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par Audrey Boulianne et M. Denis Demers.

SIGNÉ

Audrey Boulianne, présidente

SIGNÉ

M. Denis Demers, secrétaire